

Comme en témoigne ce rapport, les Canadiens jouent un rôle efficace dans les démarches en vue d'améliorer le sort des individus et des villages touchés par les mines terrestres dans les pays en développement. Nous connaissons les effets dévastateurs de ces armes, qui tuent et mutilent sans discrimination, et dont les victimes sont souvent les membres les plus vulnérables de la société – des enfants qui jouent dans un champ, des femmes qui vont au puits ou cherchent du bois pour allumer le feu. De plus, la frayeur qu'inspirent les mines freine les activités de développement et paralyse les efforts.

L'ACDI investit stratégiquement dans l'avenir des pays infestés de mines en les aidant à acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour pouvoir procéder eux-mêmes au déminage des terrains contaminés. Le Canada vient également en aide aux personnes et aux localités touchées par les mines en améliorant les systèmes de soins de santé afin qu'ils puissent mieux répondre aux besoins des victimes. Notre appui aux organisations non gouvernementales et internationales aide celles-ci dans leurs efforts de réadaptation et de réintégration des victimes, ainsi que dans l'organisation d'activités d'information sur les mines.

Le défi qui nous attend est de taille, mais nous pouvons néanmoins d'ores et déjà constater des résultats positifs deux ans après le lancement du Fonds canadien contre les mines terrestres. Ainsi, nous apprenons à la lecture de ce rapport que le nombre de nouvelles victimes des mines est en baisse et que le déminage des zones hautement prioritaires comme les écoles, les routes et les terres agricoles accuse des progrès tangibles.

Ce sont là, à mes yeux, des résultats très prometteurs, et qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme beaucoup plus vaste. La protection des enfants contre les mines est un pas important, mais il est tout aussi impératif de veiller à ce que les jeunes prennent conscience du danger qui les entoure. Nous ne pourrons y arriver que si nous orientons les investissements vers des programmes de développement social dans des secteurs tels que la santé, l'éducation et la protection de l'enfance.

Maria Minna

Ministre de la Coopération internationale

La Convention d'Ottawa, signée en décembre 1997, a marqué le premier pas vers l'élimination des mines antipersonnel.

Depuis, nous avons pris de nombreuses autres mesures pour aider les peuples à se défaire des champs de mines et les pays à détruire leurs stocks. Le gouvernement du Canada participe pleinement à ce combat.

Le ministère de la Défense nationale, par l'entremise du Centre canadien des technologies de déminage, à Suffield (Alberta), a réalisé des progrès impressionnants dans la mise au point de techniques pour la détection des mines antipersonnel. Il met l'accent sur des équipements peu coûteux qui peuvent être utilisés facilement dans les pays touchés par les mines. D'importantes améliorations ont également été réalisées dans la conception de vêtements de protection pour les équipes de déminage. Le Centre s'est acquis une réputation mondiale pour ses innovations technologiques et ses installations servant à la mise à l'essai des nouvelles technologies.

